

En 1666, non loin de la chapelle de Saint-Roch, fut commis un attentat qui eut un grand retentissement à Lyon et dans toute la France.

Le jour de l'Ascension, à onze heures du matin, un sieur Lanchenu revenait en carrosse, avec sa femme (1), d'un pèlerinage à la chapelle de Saint-Roch. Arrivé à la Quarantaine, il fut arrêté par huit arquebusiers de la compagnie de la ville, déguisés et masqués ; ceux-ci le rouèrent de coups de bâton au point de le laisser pour mort sur la place, et s'envièrent ensuite en traversant la Saône sur une barque.

Ce Lanchenu était un partisan qui avait été envoyé à Lyon pour recouvrer, au nom du roi, les taxes mises sur les gens d'affaires par la Chambre de justice. Il était d'une naissance obscure et ne devait qu'à la protection de Colbert d'avoir pu obtenir des fonctions assez élevées dans les finances.

Il survécut à ses blessures (2) et, dès qu'il fut rétabli, se hâta d'adresser une plainte au Conseil du Roi. Comme il remplissait une charge qu'il tenait de l'Etat, le crime commis sur sa personne rentrait dans la catégorie de ceux qualifiés de lèse-majesté au premier chef. Une commission extraordinaire fut envoyée de Paris pour en informer.

En même temps, Laurent de la Veuhe, prévôt des marchands de la ville de Lyon, trésorier de France, comte de Chevrières et baron de Curis (3), après avoir mis sa per-

(1) Une demoiselle Michon, de Roanne, fille d'un entrepreneur de voitures de Lyon à Roanne qui avait fait une grosse fortune.

(2) Lanchenu mourut neuf ans plus tard, à Paris.

(3) Originaire de Saint-Romain-le-Puy, près Montbrison. Il avait épousé Françoise d'Ailly de Rochefort.